RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Normandie

ZONE DE DISTRIBUTION : BELLEFONTAINE

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : -

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LA MORINAIS S1. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 168 personnes sur 1 commune (JUVIGNY LES VALLEES). Le responsable des installations est : « SDEAU AFF ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « STGS SECTEUR SUD MANCHE » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **19/07/2025**

UDI **050000566**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS :
https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-d ...

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **5**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES — A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **36,5 mg/L**
Valeur maxi : **39,7 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **11**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **322**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR — A — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 mg/L**
Valeur maxi : **0 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **9,16 °f**
Valeur maxi : **12 °f**

ESA ALACHLORE — Dépassements réguliers de la valeur indicative

Métabolites non pertinent correspondant à la dégradation du pesticide Alachlore La valeur indicative devant être respectée est 0,9 microgramme/L pour chaque substance. La valeur sanitaire de référence, sans risque pour la santé, est de 50 microgramme/l.

Nombre de prélèvements : **11**
Valeur moyenne : **1,01 microgramme/L**
Valeur maxi : **1,36 microgramme/L**

ESA METOLACHLORE — Dépassements réguliers de la valeur indicative

Métabolite non pertinent correspondant à la dégradation du pesticide S-métolachlore. La valeur indicative devant être respectée est 0,9 microgramme/L pour chaque substance. La valeur sanitaire de référence, sans risque pour la santé, est de 510 microgramme/l.

Nombre de prélèvements : **11**
Valeur moyenne : **1,41 microgramme/L**
Valeur maxi : **1,75 microgramme/L**

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - unité départementale de la Manche
Direction santé publique – pôle santé-environnement - Place de la préfecture BP 50431 50001 Saint-Lô Cedex
https://www.normandie.ars.sante.fr/eau-potable 02 50 28 74 20 ARS-NORMANDIE-SE50@ars.sante.fr